

Conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente créent un accord légal et s'appliquent à toutes les commandes et à toutes les ventes de prestations et produits conclues entre le client et le photographe David PIAZZA, 175 avenue de la Gare, 42210 Montrond les Bains. Le photographe se réserve le droit de modifier, à tout moment les présentes conditions générales. Chaque commande est régie par les conditions générales applicables à la date de la commande.

Article 1 : objet

David Piazza propose des prestations photographiques privées et publiques telles que présentées sur son site Internet: www.lafabrikdimages.fr. Le fait de réserver une séance équivaut à la passation d'une commande par le client et entraîne l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente, sauf conditions particulières consenties par le photographe au client. Tout autre document que les présentes CGV et notamment catalogue, prospectus, publicités, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle. Les présentes conditions générales de vente forment un document contractuel indivisible avec le contrat de la prestation signé par le client.

Article 2 : commande

La réservation d'une prestation photographique se fait exclusivement par email ou téléphone (suivant les informations de contact fournies sur le site internet du photographe) ou via l'interface client de la plateforme fotostudio.io.

Toute commande est acceptée lors de la réception du règlement de la séance et doit être validée par un contrat signé par le client reprenant les informations pratiques (date, lieu, ...). Ce dernier pourra être signé en ligne via la plateforme fotostudio.io ou retourné signé au photographe par envoi d'email. **A défaut de paiement et réception du contrat dans les 7 jours suivants l'envoi du contrat par le photographe, le photographe ne s'engage pas à garder la date. Cet acompte n'est pas remboursable.**

En cas d'oubli ou d'annulation sans justification de la part du client, le photographe se réserve le droit de ne pas reprogrammer de nouvelle séance et de conserver l'acompte ou la totalité si la séance a été entièrement réglée (bon cadeau par exemple). En cas d'annulation par le client pour un réel motif ou un cas de force majeure dûment justifié, une nouvelle date sera proposée pour la réalisation de la séance. Pour une séance grossesse ou nouveau né ne pouvant être reprogrammée, une prestation au tarif équivalent sera proposée. Le Client est conscient que le Photographe bloque la date en question et donc refuse tout autre travail potentiel à cette date, c'est la raison pour laquelle aucun remboursement n'est autorisé.

• *En cas d'annulation par le photographe (maladie, etc...) une autre date sera proposée par le photographe. Si aucune date ne peut être trouvée, le client pourra demander le remboursement de l'acompte.*

Article 3 : tarifs et modalités de paiement

Les prix sont affichés toutes taxes comprises et dépendent des tarifs applicables à la date de la réservation pour les frais de séance, et la date du visionnage des photos pour les supports. S'ils sont amenés à varier par la suite, toute prestation préalablement fixée gardera le tarif appliqué

lors de la prise de commande. Des frais de déplacements ou logement pourront être appliqués. Ils seront alors repris dans le devis. Les devis établis par le photographe sont valables 30 jours.

Le règlement de la séance sera demandé pour valider une commande. Il pourra être réglé par virement bancaire, par chèque, espèces ou par paiement en ligne.

Les frais de déplacement et d'hébergement éventuels sont à la charge du client. Les frais de transports sont au tarif forfaitaire de 0,65€/km + les frais de péage d'autoroute.

Article 4 : modification de la prestation

Toute demande de modification d'une prestation sollicitée par un client ne pourra être prise en compte que si la demande est envoyée par mail au photographe au moins 7 jours avant la date prévue de la prestation.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours ouvrables à compter du lendemain du jour de la conclusion de la commande. Toute demande de rétractation effectuée dans le délai imparti entrainera le remboursement de l'acompte. A moins que la prestation ait déjà été réalisée en totalité ou en partie.

En cas d'annulation de la réservation d'une prestation photographique devenue définitive, il est rappelé que conformément aux dispositions légales, le montant de l'acompte ne sera pas remboursé, sauf cas de force majeure pour le client.

Article 5 : réalisation de la prestation

Les photographies sont réalisées par David Piazza ou, en cas d'empêchement majeur, par tout autre photographe désigné en accord avec le client.

Le photographe n'est pas soumis à une obligation de résultat. Il met tous les moyens en œuvre pour fournir des images de qualité, tel que stipulé dans la commande. Le contenu de ces images est laissé à l'appréciation artistique du photographe. En conséquence, les clients reconnaissent que les photographies ne sont pas soumises à un rejet en fonction des goûts du client.

Article 6 : obligations du client

L'heure fixée pour la prestation est impérative et tout retard des clients pourra être imputé du temps préalablement convenu pour la séance. Au delà de 15 minutes de retard, la séance sera annulée et l'acompte ne sera pas remboursé.

Les clients déclarent être majeurs, poser librement pour des photos et le cas échéant autoriser des prises de vues de leurs enfants selon le style photographique qu'ils souhaitent.

il est formellement interdit au client d'utiliser un smartphone ou tout autre moyen pour photographier pendant la séance photo

Les enfants présents lors des séances photos restent sous l'entière responsabilité des parents. En cas de dégâts matériels causés par le client ou l'enfant ou toute autre personne présente dans le studio, ceux-ci devront être remboursés dans leur intégralité.

Article 7 : post-traitement

Le photographe ne livre jamais de photographies brutes. Le post-traitement, au même titre que la prise de vue, est propre au photographe et fait partie intégrante de son travail, son style et son univers artistique. Le photographe est le seul à décider du post-traitement qu'il appliquera.

Le Photographe ne fait aucune garantie, expresse ou implicite, en ce qui concerne la qualité des images, car elles sont subjectives et ne garantissent pas les expressions de visages des clients.

Bien que réalisées de manière professionnelle, il est à noter que certaines couleurs peuvent varier selon le support photographique choisi mais aussi d'un écran à l'autre. Il est donc entendu que les impressions peuvent différer entre les images visualisées sur un écran d'ordinateur et celles imprimées.

Il est également et expressément entendu que le Client a embauché le Photographe pour son expertise technique et artistique et, par conséquent, le Photographe se réserve le droit de traiter les images comme bon lui semble et peut refuser toute demande de traitement non conforme avec sa façon de travailler.

Toute retouche supplémentaire demandée par le client sera acceptée ou non par le photographe qui se réserve le droit de facturer le travail supplémentaire par image selon les tarifs en vigueur.

Article 8 : livraison

David Piazza met tout en œuvre pour satisfaire la livraison des photos dans les meilleurs délais.

Le traitement numérique des images est garantie dans un délai maximal de 2 mois. Le Photographe sollicitera les clients pour le choix de leurs images lors d'une séance de projection au studio du photographe, selon l'offre choisie.

La livraison finale de la commande (fichiers numériques, tirages, albums, etc...) est garantie dans un délais maximal de 3 mois.

Un retard de livraison ou d'exécution ne peut être invoqué par le client pour demander la résiliation du contrat, réclamer des dommages et intérêts ou faire valoir toute autre revendication.

Les photos sélectionnées et retouchées sont envoyées au client par lien de téléchargement ou via une galerie privée accessible par mot de passe.

La livraison des fichiers numériques se fait sous la forme de fichiers JPEG. Les autres fichiers sont la propriété du photographe et ne seront en aucun cas remis au client.

Dans le cadre de l'achat de fichiers numériques, seuls les droits de reproduction dans le cercle privé sont cédés.

Article 9 : durée de conservation

Une fois les images livrées (imprimées ou numériques), les clients sont entièrement responsables des originaux et des copies des images de leur séance. Il ne pourra être demandé au Photographe, pour quelles que raisons que ce soient, de reproduire ou de remplacer les images qui auraient été perdues, volées ou détruites. Dans le cas où les images aient été

archivées, un forfait de 25€ pourra être demandé au client pour le nouveau transfert des images.

Article 10 : responsabilités

10.1 Conditions atmosphériques défavorables

En cas de conditions atmosphériques dégradées comme par exemple, orages, tempêtes, pluies importantes, etc, le photographe ne pourra être tenu responsable de la non exécution ou de l'exécution partielle des prestations en extérieur initialement prévues à la commande.

Aucun remboursement ne sera effectué, la séance sera reportée à une date ultérieure.

10.2 Force majeure ou maladie

Est considéré comme force majeure un événement extérieur imprévisible et rendant impossible l'exécution de la prestation (accident, décès d'un parent, ...). Chacune des parties pourra opposer ce droit dès lors où la force majeure est caractérisée.

David Piazza se réserve le droit d'annuler/reporter une prestation photographique en cas de force majeure ou maladie. Une telle annulation ne pourra ni engager sa responsabilité ni donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit. La séance sera reportée à une date ultérieure.

Dans le cadre d'un mariage, le photographe s'engage à faire son possible pour aider les clients à trouver une autre prestataire disponible pour réaliser la prestation.

L'intégralité des montants payés sera alors remboursée sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

10.3 Problème technique et accident

Le Photographe s'engage à se munir de matériel en suffisance pour assurer l'ensemble de ses prestations et à veiller à utiliser un matériel en bon état d'entretien et de fonctionnement. Il apportera le soin nécessaire à la sauvegarde progressive des cartes mémoires. Il ne sera toutefois pas responsable d'une panne inopinée d'une partie de son matériel, ce cas devant alors être considéré comme un cas de force majeure empêchant la livraison de toutes ou d'une partie des photographies. Le photographe s'engage alors à proposer une nouvelle séance au client, sans supplément tarifaire. Le client peut aussi demander le remboursement des sommes versées et annuler sa commande sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

En cas de perte ou de détérioration des photos avant leur livraison (cambriolage, incendie, ...), le client ne pourra prétendre qu'au remboursement de la prestation.

Lorsque le contrat n'a pas été conclu dans les bureaux du Photographe, la loi autorise les clients à se rétracter pendant 14 jours à compter de la signature (Art. L121-29 du Code de la Consommation). En cas de rétractation dans le délai légal, l'acompte sera intégralement restitué.

En cas de réclamation, le Photographe devra être averti par email ou téléphone dans les 5 jours ouvrés après réception de la commande dans le cas d'une erreur, d'un oubli ou de dommage du produit. Aucune réclamation ne sera effectuée passé ce délai. Une copie de la réclamation par courrier peut être demandée par le photographe.

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher en priorité un accord amiable avant toute action en justice.

Article 11 : propriété intellectuelle

Les photographies réalisées lors d'une séance avec le client sont protégées selon les règles des articles L 121-1 et la loi du 11 mars 1957 (Code de la Propriété Intellectuelle et Droits d'Auteur).

Même après cession des fichiers numériques, les photographies restent la propriété intellectuelle du photographe et ne sont en conséquence pas libres de droit. L'usage commercial par le Client des images de sa séance n'est pas autorisé, et doit faire l'objet d'un nouvel accord écrit avec le photographe.

Toute utilisation personnelle d'une photographie, quelle qu'elle soit et quels qu'en soient les usages (publication sur internet, exposition, ...) doit mentionner le nom de David Piazza.

Le client détient les droits d'impression et de reproduction des photos à des fins privées uniquement sauf accord préalable.

Article 12 : droit à l'image

Le photographe se réserve le droit d'utiliser, les photographies qu'il a réalisées à des fins de promotion de son activité (site internet, réseaux sociaux, expositions, ...). Le client doit marquer son accord ou désaccord au moment de la signature du contrat.

En cas de refus, le client ne pourra refuser l'utilisation de photos sur lesquelles il n'est pas reconnaissable. De même, toute photo publiée publiquement (internet, réseaux sociaux, ...) par le client pourra être utilisée par le photographe.

Article 13 : données à caractère personnel

Les informations personnelles recueillies lors de la passation d'une commande sont destinées exclusivement à assurer la gestion de la clientèle et notamment le suivi des réservations en vue de la bonne réalisation de la prestation commandée.

Le photographe s'engage à ne pas communiquer ces informations à des tiers pour quelque raison que ce soit.

Article 14 : loi applicable

[Médiateur de la consommation](#)

Médiateur de la consommation : Médiateur : M. Dominique COULON

Adresse postale pour l'envoi des dossiers : 37 rue des Chênes 25480 Miserey Salines

Site web pour les demandes de médiation : cc-mediateurconso-bfc.fr

Les relations contractuelles entre parties auxquelles s'appliquent les présentes conditions générales sont régies exclusivement par le **droit français**.

Tout litige relatif à la formation, à l'exécution ou à l'interprétation des présentes conditions générales ainsi qu'à toutes conventions auxquelles elles s'appliquent, sera, à défaut d'accord amiable, soumis à la compétence exclusive des juridictions françaises et plus particulièrement des tribunaux de Saint-Etienne

Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-dessus.